



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 78455

Texte de la question

La menace climatique et les craintes qu'elle engendre, couplées à l'envolée des prix énergétiques, poussent un nombre croissant de Français à s'intéresser aux travaux d'amélioration énergétique de leur logement, mais leur chemin est encore trop souvent semé d'embûches, selon des experts. L'univers des travaux est opaque pour les particuliers. Or les particuliers commencent à percevoir que leur habitat est source de pollution et à s'intéresser aux énergies renouvelables. Les bureaux et l'habitat représentent près de la moitié de la consommation énergétique de la France et 25 % de ses émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre. Les particuliers sont demandeurs d'informations. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a lancé en 2003 les « espaces info énergie », lieux d'information de proximité. De son côté, l'ANAH va lancer en 2006 des « chantiers de démonstration » de techniques et de matériaux luttant contre l'effet de serre, tandis que le ministère de l'équipement met au point le « diagnostic de performance énergétique ». Ce certificat sera exigé à partir du 1er juillet 2006 lors de toute vente immobilière, indiquant le niveau de consommation énergétique du logement et des recommandations de travaux à effectuer. Toutefois, malgré l'ensemble de ces mesures, il semblerait que la plupart des Français soient toujours empêtrés dans la jungle de l'univers des travaux et des exonérations fiscales et aides d'État dans le domaine de l'amélioration énergétique. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de lui indiquer les mesures urgentes qu'elle entend prendre à ce sujet.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'utilisation des énergies renouvelables. Le Gouvernement a multiplié les actions pour mettre en avant et développer particulièrement l'utilisation des énergies renouvelables. Ainsi, la loi de programme sur les orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005 a permis de mettre en place et de renforcer plusieurs dispositifs pour inciter les particuliers à effectuer des travaux dans leur logement ou investir dans des équipements énergétiquement performants (crédit d'impôt). Parallèlement, de nombreuses collectivités territoriales (régions et départements) ont décidé, en complément des incitations apportées par l'État, d'aider financièrement les particuliers sur certains types de travaux. Il convient donc de faciliter aux citoyens consommateurs l'accès à une information claire et objective sur la qualité des équipements, la pertinence des travaux à effectuer, leur coût et les possibilités de financement. Le réseau des espaces information énergie, soutenu par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), conseille de nombreuses personnes chaque année ; en 2005, avec 175 espaces info énergie, 1 060 000 conseils ont été donnés. En 2006, l'ADEME continue à soutenir et renforcer ce réseau de conseils personnalisés, qui répond aux attentes d'une grande partie de la population. Par ailleurs, l'ADEME a, également, rénové en 2006 son site Internet en vue de le rendre plus facilement accessible avec un contenu plus riche en matière d'information. On y trouve une information détaillée sur le crédit d'impôts avec des liens sur les banques de données de matériels ouvrant droit à ses avantages. En complément, des programmes de formation seront mis en place avec les organismes professionnels pour qu'à chaque niveau les personnes en contact avec les consommateurs puissent leur

délivrer des informations objectives et pertinentes adaptées à leur situation.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78455

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10713

Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10840